

# Séance du jeudi 07 juillet 2016

~~~~~

L'an deux mille seize, le sept juillet à dix-neuf heures, le Comité Syndical du S.I.V.O.M. de MIGRON-VILLARS LES BOIS-LE SEURE dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Migron sous la présidence de Monsieur Patrick ROUDIER, Président ; d'après les convocations en date du 29 juin 2016.

*Présents* : Mme Agnès POTTIER, M. Alain POTTIER, Mme Sylvie BOULETREAU, MM. Patrick ROUDIER, Jean-Marie BEGEY, Geneviève THOUARD et Miguel TAUNAY.

*Absents excusés* : Messieurs Bernard VICENTY (pouvoir à Agnès POTTIER) et Fabrice BARUSSEAU (pouvoir à Jean-Marie BEGEY).

Mme Sylvie BOULETREAU a été nommée secrétaire de la séance.

## ===== Ordre du Jour =====

- **Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 juin 2016**
- **Programmation des travaux en commun**
- **Matériel**
- **Questions diverses**

=====

### **1-Approbation du procès-verbal de la réunion du 08 juin 2016**

Aucune observation n'étant faite, il est adopté à l'unanimité.

### **2- Programmation des travaux en commun**

Monsieur le Président remercie les communes de Villars les Bois et Migron pour les travaux effectués au lotissement du Seure.

Le planning des congés des agents s'établit comme suit :

|           | Juillet |   |    |       | Août |    |    |       | septembre |    |   |   |
|-----------|---------|---|----|-------|------|----|----|-------|-----------|----|---|---|
|           | 1       | 2 | 3  | 4     | 1    | 2  | 3  | 4     | 1         | 2  | 3 | 4 |
| Jean-Paul |         |   |    |       | 01   |    | 21 |       |           |    |   |   |
| William   |         |   | 14 |       | 07   |    |    |       |           |    |   |   |
| Jean-Noël |         |   |    |       |      | 08 |    | 28    |           |    |   |   |
| Jérémy    |         |   |    | 25-31 |      |    | 22 | 04/09 |           |    |   |   |
| Corentin  | 4-10    |   |    |       |      |    |    | 29    |           | 11 |   |   |

#### \* *Broyage*

Il est décidé de réaliser les broyages des bernés et fossés sur les 3 communes avec les trois broyeurs en même temps. Les agents Jean-Noël COUSIN, Jean-Paul MICHAUD, Jérémy OSINSKI sont désignés. Ils débiteront le 18 juillet en fonction des congés. Actuellement Jean-Paul MICHAUD fait le broyage seul sur Le Seure jusqu'à ces congés le 29 juillet.

#### \* *Goudronnage (PATA)*

A partir du 08 août jusqu'au 19 août – William TROCHUT et Jérémy OSINSKI sur Migron puis sur Migron et Villars les Bois.

### **3- Matériel**

#### **- Le nouveau broyeur SMA**

Il a été livré le 06 juillet. Monsieur le Président demande si un élu été présent ? Le paiement de la facture est en attente d'obtenir les renseignements nécessaires.

Concernant les essais réalisés, ce broyeur s'avère efficace, cependant, afin d'assurer une bonne stabilité du tracteur, il est indispensable de l'élargir au niveau des roues arrières. Et éventuellement rajouter des masses à l'avant.

#### **- Carburant pour le camion-goudronneur**

Madame Agnès POTTIER indique que le garage CHASSERIAUD de Burie est d'accord pour délivrer du carburant SIVOM de façon exceptionnelle. A condition que le règlement soit rapide.

#### **- assurance pour le prêt d'un tracteur par les Ets GUENON**

La compagnie SMACL demande une somme de 75,39 € pour l'assurance du tracteur prêté par les Ets GUENON pendant les 15 jours d'immobilisation d'un tracteur pour l'adaptation de l'attelage du broyeur SMA. Cependant, une substitution aurait dû être mise en place évitant ainsi au SIVOM de payer un complément. Des précisions seront demandées à la SMACL.

### **4- Questions diverses**

- Madame Sylvie BOULETREAU demande que le procès-verbal des réunions du SIVOM soit adressé à chaque mairie afin que l'information soit relayée au niveau des élus.

- Monsieur le Président informe qu'un groupement de commande concernant la médecine préventive est engagé par la communauté d'agglomération de Saintes. Il propose que le SIVOM y souscrive. Il encourage les 3 communes à faire de même afin de respecter les obligations légales en matière de surveillance médicale des agents.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents et représentés de participer à ce groupement de commande.

La prochaine réunion est fixée au mercredi 07 septembre 2016 à 19h00 à la mairie de Villars les Bois.

*L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée,  
la séance est levée à 20h15 et ont signé au registre les membres présents*